

# Contact Sheet



## Europe

 **Austria**  
Tel: + 43 4212 6400  
Sparex Austria  
Muraunberger Str  
Hurzendorf 9300

 **Belgium / Lux**  
Tel: + 32 58235140  
Sparex Belgium Bvba  
Toevluchtweg 9  
B- 8620 Nieuwpoort

 **Denmark**  
Tel: + 45 647 22287  
Sparex Denmark  
Sparex Limited ApS  
Messevej 1  
9600 Aars

 **France**  
Tel: +33 2987 89234  
Sparex S.A.R.L.  
Zae De Ty Douar  
Commana 29450

 **Germany**  
Tel: + 49 4282 93100  
Sparex Germany  
Hansestrasse 03  
Sittensen 27419

 **Ireland**  
Tel: +353 51 855592  
Sparex (Tractor Accessories) Ltd  
Grannagh  
Waterford  
Ireland

 **Italy**  
Tel: + 43 4212 6400  
Sparex Austria  
Muraunberger Str  
Hurzendorf 9300

 **Netherlands**  
Tel: + 31 235 841 020  
Sparex Holland BV  
Luzernstraat 19N  
2153 GM Nieuw-Venep

 **Poland**  
Tel: +48 61 816 19 37  
61-168 ul. Rataje 164, Poznań

 **Portugal**  
Tel: +351 261 311107  
Sparex Portugal, Importação  
e Comércio de Peças,Lda.  
Lugar da Espera 2565-716 Runa.

 **Spain**  
Tel: + 349 451 33524  
Sparex Agrirepuestos,S.L. C/Jose Maria  
Iparraguirre  
No.15 B  
01006 Vitoria-Gasteiz (Alava)

 **UK**  
Tel: +44 1392 441338  
Sparex Limited  
Exeter Airport Devon  
Exeter EX5 2LJ

## North America

 **Canada**  
Tel: + 905 786 277  
Sparex Canada Highway  
No. 2 On Newcastle L1b 119

 **USA**  
Tel: + 1 330 562 8150  
Sparex US  
PO Box 510  
Aurora, OH 44202

## Africa

 **South Africa**  
Cape - Tel: +27 00 21 887 3575  
KZN - Tel: + 27 31 573 1240  
Cape branch  
35 George Blake St,  
Plankenburg  
Stellenbosch 7600  
KZN branch  
59 Marseilles crescent  
Briardene  
Durban 4001

## Australasia

 **Australia**  
Tel: + 61 298 205 777  
Sparex Australia Pty Ltd  
81-83 Strzelecki Avenue,  
Sunshine West, VIC 3020

 **New Zealand**  
Tel: + 64 9634 4121  
4 Princes Street Onehunga,  
Auckland 1345

## Sparex Export Markets

 **Export**  
Tel: +44 1392 441314  
Sparex Limited  
Exeter Airport  
Devon Exeter EX5 2LJ

# **BONDLOC**<sup>TM</sup>

## **FORMULAS THAT WORK**

### **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

#### **B7782 Paint and Gasket Remover**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit B7782 Paint and Gasket Remover

Taille du récipient 400ml

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Fournisseur

Bondloc UK Ltd  
Unit 2 Bewdley Business Park  
Long Bank  
Bewdley  
Worcestershire  
DY12 2TZ  
+44 (0)1299 269269  
+44 (0)1299 269210  
sales@bondloc.co.uk

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1299 269269

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

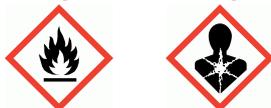
Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Carc. 2 - H351

Dangers pour l'environnement Non Classé

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

###### Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

## B7782 Paint and Gasket Remover

<b>Mentions de mise en garde</b>	P201 Se procurer les instructions avant l'utilisation.
	P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
	P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
	P405 Garder sous clef.
	P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
	P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

**Contient** dichloromethane

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

<b>dichlorométhane</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 75-09-2	Numéro CE: 200-838-9

**Classification**  
Carc. 2 - H351

<b>butane</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 106-97-8	Numéro CE: 203-448-7

**Classification**  
Flam. Gas 1 - H220

<b>methanol</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 67-56-1	Numéro CE: 200-659-6

**Classification**  
Flam. Liq. 2 - H225  
Acute Tox. 3 - H301  
Acute Tox. 3 - H311  
Acute Tox. 3 - H331  
STOT SE 1 - H370

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

**Information générale** Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais.

**Inhalation** Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin.

## B7782 Paint and Gasket Remover

<b>Ingestion</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	Traiter en fonction des symptômes.
<b>Inhalation</b>	Une surexposition aux solvants organiques peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication, et, à très fortes concentrations, la perte de conscience et la mort.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. There maybe soreness and redness of the mouth and throat. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.
<b>Contact cutané</b>	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations. Contains a substance that is readily absorbed through the skin and may cause symptoms similar to inhalation or ingestion
<b>Contact oculaire</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
------------------------------------	---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.
---------------------------------------	---

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Réceptif sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Aucun connu.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	S'assurer qu'une protection respiratoire appropriée est portée pendant l'enlèvement des déversements dans des zones confinées. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.
----------------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

## B7782 Paint and Gasket Remover

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eliminer toute source d'inflammation. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Lire et suivre les recommandations du producteur. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière incandescente.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

**Classe de stockage** Aérosol extrêmement inflammable.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### **dichlorométhane**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 178 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 356 mg/m<sup>3</sup>

\*, C2

##### **butane**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 800 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérigènes possibles.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### **Equipements de protection**



**Contrôles techniques appropriés**

Prévoir une ventilation suffisante.

**Protection individuelle**

Porter des vêtements de protection.

## B7782 Paint and Gasket Remover

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
<b>Protection des mains</b>	Aucune protection des mains particulière recommandée.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Prévoir une fontaine oculaire.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver rapidement si la peau devient contaminée.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Aérosol.
<b>Couleur</b>	Incolore à jaune pâle.
<b>Odeur</b>	Pas d'odeur caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	38-47°C @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	-40°C (Coupelle fermée).
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.8 Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 9.5
<b>Pression de vapeur</b>	300 mm Hg @ 20°C
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	495°C
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Non disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non disponible.

#### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Aucun.
----------------------------	--------

## B7782 Paint and Gasket Remover

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Stable dans les conditions de stockage prescrites.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** très volatil

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun connu.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts. Bases fortes. Aluminium.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Aucun à température ambiante. Dans la combustion émet des fumées toxiques

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 20 000,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

**ETA cutanée (mg/kg)** 60 000,0

##### Toxicité aiguë - inhalation

**ETA inhalation ( vapeurs mg/l)** 600,0

**Inhalation** Peut provoquer somnolence ou vertiges. Les vapeurs à fortes concentrations sont narcotiques. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Une forte exposition peut provoquer un rythme cardiaque anormal et prouver tout d'un coup fatale. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes.

**Ingestion** Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé. L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut être absorbé par la peau. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la peau.

**Contact oculaire** Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

**Voie d'exposition** Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

**Organes cibles** Système nerveux central Système respiratoire, poumons Peau

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

## B7782 Paint and Gasket Remover

### 12.1. Toxicité

#### Ecotoxicity

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas d'information disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas percer ou incinérer, même vide. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion.

**Classe déchet** Plein ou partiellement vide aérosol : 16 05 04. Les aérosols vides : 15 01 10 (contenant les résidus dangereux). Aérosols vides ; 15 01 04 (pas de résidus dangereux).

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4. Groupe d'emballage

### 14.5. Dangers pour l'environnement

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** The Aerosol Dispensers Regulations 2009 (SI 2009 No. 2824).

## B7782 Paint and Gasket Remover

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, évaluation, autorisation et Restriction des produits chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant la Directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) N° 793/93 du Conseil et règlement (CE) N° 1488/94 de la Commission ainsi que la Directive 76/769/CEE et Directives 91/155/CEE de la Commission 93/67/CEE, 93/105/ce, y compris les amendements. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 concernant la classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006 avec amendements.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 25/06/2015

Numéro de FDS 4881

Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
 H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 H301 Toxique en cas d'ingestion.  
 H311 Toxique par contact cutané.  
 H331 Toxique par inhalation.  
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

### Regulation

A new ban on some supply and use of paint strippers containing the hazardous substance dichloromethane (DCM). For the purpose of this ban, the term "paint stripper" is taken to mean DCM (or mixtures containing it) intended for stripping paint, varnish or lacquer.

The new ban makes a distinction between three types of use.

"Industrial" use of paint stripper in "industrial installations" (i.e. facilities where paint stripping takes place) this is allowed to continue

as long as certain safe working practices are followed. "Professional" use by workers where this takes place away from an industrial

installation. This will be banned, but UK can choose to allow continued safe use by specifically trained professionals.

"Consumer" use

by the general public such as DIY. Supply to consumers is banned. This product contains dichloromethane

PRÉCAUTIONS : Ce produit et les matériaux auxiliaires normalement combinés avec lui sont capables de produire des effets nocifs sur la santé, allant des irritations mineures de la peau aux effets systémiques graves. Aucun de ces matériaux doivent être utilisés, stockés ou transportés jusqu'à ce que les précautions de manipulation et recommandations énoncés dans les feuilles de données des sécurité (FTSS) pour cela et tous les autres produits utilisés sont compris par toutes les personnes qui vont travailler avec le produit. GARANTIE : Tous les produits acheté ou fourni par Bondloc sont sous réserve des modalités et conditions énoncées dans le contrat. Bondloc garantit uniquement que son produit sera conforme à ces spécifications ainsi désignées dans les présentes ou dans d'autres publications. Toutes les autres informations fournies par Bondloc est à envisager mais précises sont fournies à la condition expresse, le client doit faire sa propre évaluation pour déterminer l'aptitude du produit à un usage particulier. Bondloc fait aucune autre garantie, expresse ou implicite, y compris celles concernant les autres renseignements, les données dont elle s'inspire ou les résultats qui en découlent ; que tout produit doit être commercialisable ou adapté à un usage particulier ; ou que l'utilisation d'une telle information ou produit ne violera pas les brevets.